



Le frottis

NOUS
PARTICIPONS,
ET VOUS ?

Dear Madam

Nous vous félicitons pour vos 25 ans !

Nous vous invitons à participer la première fois au Dépistage de masse du Cancer du col de l'utérus destiné aux femmes de 25 à 64 ans. Un frottis réalisé tous les trois ans nous permet de détecter précocement des anomalies présentes dans le col de l'utérus. L'examen est simple et n'est pas douloureux. La consultation ne prend qu'au maximum un quart d'heure.

Même si vous avez été vaccinée contre le VPH, ce dépistage reste important. Avez-vous fait réaliser un frottis il y a moins de trois ans ? Dans ce cas, veuillez ne pas tenir compte de cette lettre.

A vous de décider si vous participez. Mais plus le dépistage sera précoce, plus les chances d'une guérison complète seront élevées. En plus, le traitement sera moins lourd.

Comment participer au dépistage de masse ?

Prenez rendez-vous chez votre médecin généraliste ou gynécologue afin de réaliser un frottis un jour où vous n'êtes pas indisposée.

Vous ne payez que la consultation. Une partie du montant vous sera remboursée par votre mutualité. Recevez-vous encore une facture du laboratoire ? Ne la payez pas mais contactez d'abord votre mutualité.

Souhaitez-vous plus d'informations au sujet de ce dépistage de masse ?

- Veuillez lire le dépliant ci-joint.

Avez-vous des questions personnelles ou hésitez-vous à participer ?

- Contactez votre **médecin généraliste** ou **votre gynécologue**.
- Surfez sur www.bevolkingsonderzoek.be

Décidez-vous de ne pas participer ?

- Surfez sur www.bevolkingsonderzoek.be/baarmoederhalskanker/nietdeelnemen. Introduisez votre code personnel.
- Appelez gratuitement le **0800 60 160**. Après que vous avez introduit votre code postal, nous vous aiderons.

Cordialement,

Dr. Patrick Martens

Managing Director of the Centrum voor Kankeropsporing (Cancer Detection Centre)